REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Communes dont la population est de 3500 habitants et plus - CC COTE D'ALBATRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CCCA (2)

Numéro SIRET: 20006983900062

POSTE COMPTABLE: CANY-BARVILLE

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: ZONES INDUSTRIELLES (3)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) 23 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 30 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 31 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 35 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 37 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 38 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 40 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 41 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 42 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 43 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 44 A4 - Etat des provisions 45 A5 - Etalement des provisions 46 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 47 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 48 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) 50 A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) 51 A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) 52 A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) 53 A8 - Etat des charges transférées 54 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 55 A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 56 A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 58 A10.3 - Opérations liées aux cessions 59 A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 60 A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11 - Etat des travaux en régie 62 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale 64 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement 65 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 66 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 67 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 68 B1.5 - Etat des autres engagements donnés 69 B1.6 - Etat des engagements reçus 70 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions 71 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 72

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	73
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	74
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	75
C1.2 - Actions de formation des élus	77
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	78
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	80
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	82
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	83
C3.6 - Identification des flux croisés	85
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	86
D2 - Arrêté et signatures	87

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE CC COTE D'ALBATRE		CA
	ZONES INDUSTRIELLES	2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES			RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А		718 130,49	G		773 306,43
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В		281 375,56	н		717 488,87
		•	+			+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	С	(si déficit)	0,00	I	(si excédent)	34 541,81
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	0,00	J	(si excédent)	939 973,01
			=			=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D		999 506,05	= G+H+I+J	2	2 465 310,12
RESTES A	Section de fonctionnement	E		2 852,99	К		0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F		35 921,33	L		0,00

REPORTER EN N+1 (1)

Section d'investissement	F 35 921,33	L 0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 38 774,32	= K+L 0,00

DECLUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	720 983,48	= G+l+K	807 848,24
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	317 296,89	= H+J+L	1 657 461,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 038 280,37	= G+H+I+J+K+L	2 465 310,12

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 2 852,99	к 0,00
011	Charges à caractère général	2 852,99	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 35 921,33	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 921,33	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
•		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	293 173,00	233 908,70	3 748,15	2 852,99	52 663,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 719,00	18 149,10	0,00	0,00	569,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	otal des dépenses de gestion courante	311 897,00	252 057,80	3 748,15	2 852,99	53 238,06
66	Charges financières	15 681,00	15 671,43	0,00	0,00	9,57
67	Charges exceptionnelles	18 792,00	0,00	0,00	0,00	18 792,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	624,00	624,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	346 994,00	268 353,23	3 748,15	2 852,99	72 039,63
023	Virement à la section d'investissement (2)	17 707,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	366 205,00	446 029,11			-79 824,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	383 912,00	446 029,11			-62 117,11
	TOTAL	730 906,00	714 382,34	3 748,15	2 852,99	9 922,52
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)				
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div	134 649,00	41 935,13	66 666,67	0,00	26 047,20		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	505 209,00	546 162,19	0,00	0,00	-40 953,19		
Total des recettes de gestion courante		639 858,00	588 097,32	66 666,67	0,00	-14 905,99		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	24 010,00	70 222,32	0,00	0,00	-46 212,32		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00		
	Total des recettes réelles de fonctionnement	663 868,00	658 319,64	66 666,67	0,00	-61 118,31		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	32 497,00	48 320,12			-15 823,12		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00		
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	32 497,00	48 320,12			-15 823,12		
	TOTAL	696 365,00	706 639,76	66 666,67	0,00	-76 941,43		
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 34 541,81						

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $^{(2) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 472,00	27 435,20	35 921,33	10 115,47
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 498,29	1 200,00	0,00	1 298,29
	Total des opérations d'équipement	1 459 566,71	71 203,56	0,00	1 388 363,15
	Total des dépenses d'équipement	1 535 537,00	99 838,76	35 921,33	1 399 776,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 608,00	0,00	0,00	13 608,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 218,00	133 216,68	0,00	1,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	146 826,00	133 216,68	0,00	13 609,32
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 682 363,00	233 055,44	35 921,33	1 413 386,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	32 497,00	48 320, 12		-15 823,12
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	32 497,00	48 320,12		-15 823,12
	TOTAL	1 714 860,00	281 375,56	35 921,33	1 397 563,11
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	213 830,00	213 829,13	0,00	0,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	56 194,63	0,00	-56 194,63
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	213 830,00	270 023,76	0,00	-56 193,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 086,00	1 436,00	0,00	-350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	176 059,00		0,00	
	Total des recettes financières	177 145,00	1 436,00	0,00	175 709,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	390 975,00	271 459,76	0,00	119 515,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	17 707,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	366 205,00	446 029,11		-79 824,11

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	383 912,00	446 029,11		-62 117,11
	TOTAL	774 887,00	717 488,87	0,00	57 398,13
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 939 973,01			

 $^{(1) \} DF\ 023 = RI\ 021\ ; \ DI\ 040 = RF\ 042\ ; \ RI\ 040 = DF\ 042\ ; \ DI\ 041 = RI\ 041\ ; \ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	237 656,85		237 656,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 149,10		18 149,10
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	15 671,43	0,00	15 671,43
67	Charges exceptionnelles	0,00	82 826,20	82 826,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	624,00	363 202,91	363 826,91
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	272 101,38	446 029,11	718 130,49
DO	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	30 493,92	30 493,92
15	Provisions pour risques et charges (5)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		133 216,68	0,00	133 216,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		71 203,56		71 203,56
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			17 826,20	17 826,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		27 435,20	0,00	27 435,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		1 200,00	0,00	1 200,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		233 055,44	48 320,12	281 375,56
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u> </u>
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	108 601,80		108 601,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	546 162,19	0,00	546 162,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70 222,32	48 320,12	118 542,44
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		724 986,31	48 320,12	773 306,43
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			34 541,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	213 829,13	0,00	213 829,13
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 436,00	0,00	1 436,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	56 194,63	82 826,20	139 020,83
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		363 202,91	363 202,91
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	271 459,76	446 029,11	717 488,87
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			939 973,01

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)				
art (1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
011	Charges à caractère général	293 173,00	233 908,70	3 748,15	2 852,99	52 663,16	
60611	Eau et assainissement	4 500,00	1 393,44	0,00	0,00	3 106,56	
60612	Energie - Electricité	15 500,00	8 988,97	1 772,01	0,00	4 739,02	
60623	Alimentation	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	
60631	Fournitures d'entretien	621,90	344,78	0,00	239,60	37,52	
60632	Fournitures de petit équipement	297,00	12,10	114,23	0,00	170,67	
6068	Autres matières et fournitures	2 143,58	608,24	133,33	278,59	1 123,42	
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 395,70	0,00	0,00	-1 395,70	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	44 295,55	16 037,74	418,60	1 175,80	26 663,41	
615231	Entretien, réparations voiries	7 900,00	1 997,10	298,99	1 159,00	4 444,91	
615232	Entretien, réparations réseaux	409,00	556,74	0,00	0,00	-147,74	
6156	Maintenance	15 380,00	2 733,17	406,88	0,00	12 239,95	
617	Etudes et recherches	2 000,00	1 276,59	0,00	0,00	723,41	
6188	Autres frais divers	2 893,97	1 408,00	0,00	0,00	1 485,97	
6226	Honoraires	1 514,00	1 507,44	0,00	0,00	6,56	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	
6262 6282	Frais de télécommunications Frais de gardiennage (églises, forêts, .	7 000,00 807,00	5 217,22 483,48	533,19 0,00	0,00 0,00	1 249,59 323,52	
6283	Frais de gardierinage (eglises, forets, .	630,00	261,84	70,92	0,00	297,24	
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	18 021,00	17 559,40	0,00	0,00	461,60	
6288	Autres services extérieurs	0,00	254,75	0,00	0,00	-254,75	
63512	Taxes foncières	167 610,00	171 872,00	0,00	0,00	-4 262,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 719,00	18 149,10	0,00	0,00	569,90	
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	18 719,00	18 149,10	0,00	0,00	569,90	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	
65888	Autres Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ТОТА	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	311 897,00	252 057,80	3 748,15	2 852,99	53 238,06	
66	Charges financières (b)	15 681,00	15 671,43	0,00	0,00	9,57	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 695,00	16 693,24	0,00	0,00	1,76	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 014,00	-1 021,81	0,00	0,00	7,81	
67	Charges exceptionnelles (c)	18 792,00	0,00	0,00	0,00	18 792,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 792,00	0,00	0,00	0,00	18 792,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	624,00	624,00	0,00	0,00	0,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00	
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	424,00	424,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	.2 1,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	346 994,00	268 353,23	3 748,15	2 852,99	72 039,63	
023	Virement à la section d'investissement	17 707,00	0,00			17 707,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	366 205,00	446 029,11			-79 824,11	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	82 826,20			-82 826,20	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	366 205,00	363 202,91			3 002,09	
	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	383 912,00	446 029,11			-62 117,11	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	383 912,00	446 029,11			-62 117,11	
ΤΟΤΔΙ	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	730 906,00	714 382,34	3 748,15	2 852,99	9 922,52	
	DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	7.00.900,00	7 17 302,34	3 1 40,13	2 002,99	J 322,J2	
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Dotail da Galgai agg igita ag	
Montant des ICNE de l'exercice	4 103,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 125,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 021,81

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.111	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	134 649,00	41 935,13	66 666,67	0,00	26 047,20
70688	Autres prestations de services	0,00	1 249,00	0,00	0,00	-1 249,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	134 649,00	40 686,13	66 666,67	0,00	27 296,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	505 209,00	546 162,19	0,00	0,00	-40 953,19
752	Revenus des immeubles	266 241,00	307 190,77	0,00	0,00	-40 949,77
7552	Prise en charge déficit BA administratif	238 968,00	238 968,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3,42	0,00	0,00	-3,42
TOTAL :	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	639 858,00	588 097,32	66 666,67	0,00	-14 905,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 010,00	70 222,32	0,00	0,00	-46 212,32
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3,42	0,00	0,00	-3,42
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	19 709,00	916,92	0,00	0,00	18 792,08
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	65 000,00	0,00	0,00	-65 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 301,00	4 301,98	0,00	0,00	-0,98
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TO	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	663 868,00	658 319,64	66 666,67	0,00	-61 118,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	32 497,00	48 320,12			-15 823,12
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	17 826,20			-17 826,20
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	32 497,00	30 493,92			2 003,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	32 497,00	48 320,12			-15 823,12
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	696 365,00	706 639,76	66 666,67	0,00	-76 941,43
R 002 Exc	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	34 541,81				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	73 472,00	27 435,20	35 921,33	10 115,47
2115	Terrains bâtis	40 185,00	0,00	34 808,00	5 377,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	12 421,60	0,00	-12 421,60
2135	Installations générales, agencements	1 526,00	3 443,64	0,00	-1 917,64
21534	Réseaux d'électrification	3 437,81	0,00	0,00	3 437,81
21538	Autres réseaux	0,00	4 467,41	0,00	-4 467,41
21568 2158	Autres matériels, outillages incendie Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00 18 570,00	99,98 3 398,26	0,00 0,00	-99,98 15 171,74
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	1 500,00	0.00	0,00	1 500,00
2184	Mobilier	0,00	691,85	0,00	-691,85
2188	Autres immobilisations corporelles	8 253,19	2 912,46	1 113,33	4 227,40
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 498,29	1 200,00	0,00	1 298,29
2312	Agencements et aménagements de terrains	648,30	0,00	0,00	648,30
2313	Constructions	1 849,99	1 200,00	0,00	649,99
3201601	Opération d'équipement n° 3201601 (2)	87 556,18	3 995,00	0,00	83 561,18
3201801	Opération d'équipement n° 3201801 (2)	1 357 204,00	66 749,40	0,00	1 290 454,60
41401	Opération d'équipement n° 41401 (2)	14 806,53	459,16	0,00	14 347,37
	Total des dépenses d'équipement	1 535 537,00	99 838,76	35 921,33	1 399 776,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 608,00	0,00	0,00	13 608,00
1021	Dotation	13 608,00	0,00	0,00	13 608,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 218,00	133 216,68	0,00	1,32
1641	Emprunts en euros	131 522,00	131 520,83	0,00	1,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 696,00	1 695,85	0,00	0,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	146 826,00	133 216,68	0,00	13 609,32
To	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 682 363,00	233 055,44	35 921,33	1 413 386,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	32 497,00	48 320,12		-15 823,12
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	32 497,00	48 320,12		-15 823,12
13911	Etat et établissements nationaux	8 356,00	8 354,20		1,80
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	24 141,00	22 139,72		2 001,28
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	17 826,20		-17 826,20
-	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
	.,,	-			
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	32 497,00	48 320,12		-15 823,12
TO	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 714 860,00	281 375,56	35 921,33	1 397 563,11
	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

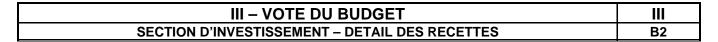
⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	213 830,00	213 829,13	0,00	0,87
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	71 372,00	71 371,13	0,00	0,87
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	142 458,00	142 458,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	56 194,63	0,00	-56 194,63
2115	Terrains bâtis	0,00	56 194,63	0,00	-56 194,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	213 830,00	270 023,76	0,00	-56 193,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 086,00	1 436,00	0,00	-350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	176 059,00		0,00	
	Total des recettes financières	177 145,00	1 436,00	0,00	175 709,00
-	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	390 975,00	271 459,76	0,00	119 515,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	17 707,00	,		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	366 205,00	446 029,11		-79 824,11
2111	Terrains nus	0,00	2 322,61		-2 322,61
2132	Immeubles de rapport	0,00	80 446,84		-80 446,84
2135	Installations générales, agencements	0,00	56,75		-56,75
28033	Frais d'insertion	10 322,00	10 321,63		0,37
28128	Autres aménagements de terrains	271,00	271,00		0,00
28132	Immeubles de rapport	339 824,00	336 824,00		3 000,00
281534	Réseaux d'électrification	8 085,00	8 085,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	374,00	373,13		0,87
28158	Autres installat°, matériel et outillage	869,00	869,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 110,00	2 109,15		0,85
28183	Matériel de bureau et informatique	525,00	525,00		0,00
28184	Mobilier	406,00	406,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 419,00	3 419,00		0,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	383 912,00	446 029,11		-62 117,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	383 912,00	446 029,11		-62 117,11
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	774 887,00	717 488,87	0,00	57 398,13
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	939 973,01			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3201601 (1) LIBELLE : Réhabilitation bâtiment Techman phase 1

Pour vote (2)

			Eléments afféren	ıts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	87 556,18	A 3 995,00	0,00	83 561,18	B 681 343,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	787,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	787,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	87 556,18	3 995,00	0,00	83 561,18	680 556,82
2313	Constructions	87 556,18	3 995,00	0,00	83 561,18	673 588,08
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	3 218,74
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00

	RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		cumul des ealisations (4)
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	642 737,20
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		492 737,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00		192 140,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00		300 597,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		150 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00		150 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C - A -3 995,00	D - B -38 606,62

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽⁴⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3201801 (1) LIBELLE : APCP REHABILITATION TECHMAN EUROBACHES PHASE 2

Pour vote (2)

			Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	1 357 204,00	A 66 749,40	0,00	1 290 454,60	В 86 606,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 357 204,00	66 749,40	0,00	1 290 454,60	86 606,38
2313	Constructions	1 357 204,00	47 739,40	0,00	1 309 464,60	67 596,38
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	19 010,00	0,00	-19 010,00	19 010,00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Eléments afférents à l'exercice							
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		Cumul des éalisations (4)			
TO	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	142 458,00			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		142 458,00			
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00		142 458,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -66 749,40	D - B 55 851,62

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽⁴⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41401 (1) LIBELLE : Rehabilitat? ex-usine Symphonie

Pour vote (2)

			Eléments afférents à l'exercice							
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts Mandats émis réalis		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)				
	DEPENSES	14 806,53	A 459,16	0,00	14 347,37	B 954 752,63				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	48 836,28				
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	24 576,38				
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	23 313,77				
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	946,13				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	14 806,53	459,16	0,00	14 347,37	905 916,35				
2313	Constructions	14 806,53	459,16	0,00	14 347,37	764 165,76				
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	141 750,59				

	RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice							
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	l litres emis I realiser au l		Crédits annulés		Cumul des éalisations (4)			
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	943 822,72			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		13 822,72			
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		13 822,72			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		930 000,00			
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00		930 000,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00			

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé			
Recettes – Dépenses	C - A -459,16	D - B -10 929,91			

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽⁴⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A 1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	Т						*
				REALISATIONS (de l'exercice + re	stes à réaliser N-1	1)					
Dépenses réelles	0	131 521	0	0	0	0	0	0	0	0	101 535	233 055
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 839	99 839
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											48 320
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	179 841	0	0	0	0	0	0	0	0	101 535	281 376
Total recettes	0	502 224	0	0	0	0	0	0	0	0	1 155 238	1 657 462
Solde d'investissement	0	322 383	0	0	0	0	0	0	0	0	1 053 704	1 376 086
				RESTE	S A REALISER a	ı 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 921	35 921
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-35 921	-35 921

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	479 260	0	0	0	0	0	0	0	0	238 871	718 130
Total recettes	0	48 320	0	0	0	0	0	0	0	0	759 528	807 848
Solde de fonctionnement	0	-430 940	0	0	0	0	0	0	0	0	520 658	89 718
				REST	S A REALISER a	ı 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 853	2 853
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2 853	-2 853

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
i						INVESTISSEME	NT						1
					-	DEPENSES		-				-	
Total dépe	enses d'investissement	0	179 841	0	0	0	0	0	0	0	0	137 456	317 297
Dépenses i	I	0	131 521	0	0	0	0	0	0	0	0	137 456	268 977
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	131 521	0	0	0	0	0	0	0	0	1 696	133 217
1641	Emprunts en euros	0	131 521	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 521
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 696	1 696
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 357	63 357
2115	Terrains bâtis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 808	34 808
2132	Immeubles de rapport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 422	12 422
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 444	3 444
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 467	4 467
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 398	3 398
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	692	692
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 026	4 026
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200	1 200
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200	1 200
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 204	71 204

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
3201601	Réhabilitation bâtiment Techman	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 995	3 995
	phase 1												
3201801	APCP REHABILITATION TECHMAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 749	66 749
	EUROBACHES PHASE 2												
41401	Rehabilitat? ex-usine Symphonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	459	459
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d	d'ordre	0	48 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 320
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	48 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 320
13911	Etat et établissements nationaux	0	8 354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 354
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0	22 140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 140
192	Plus ou moins-values sur cession	0	17 826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 826
	immo.												
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d	l'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						RECETTES							
Total rec	ettes d'investissement	0	502 224	0	0	0	0	0	0	0	0	1 155 238	1 657 462
Recettes	réelles	0	56 195	0	0	0	0	0	0	0	0	215 265	271 460
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 829	213 829
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 371	71 371
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 458	142 458
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 436	1 436
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 436	1 436
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	56 195	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 195
2115	Terrains bâtis	0	56 195	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 195
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d	'ordre	0	446 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	446 029
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	446 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	446 029
2111	Terrains nus	0	2 323	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 323
2132	Immeubles de rapport	0	80 447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 447
2135	Installations générales, agencements	0	57	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57
28033	Frais d'insertion	0	10 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 322
28128	Autres aménagements de terrains	0	271	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271
28132	Immeubles de rapport	0	336 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	336 82 <i>4</i>
281534	Réseaux d'électrification	0	8 085	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 085
281568	Autres matériels, outillages incendie	0	373	0	0	0	0	0	0	0	0	0	373
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0	869	0	0	0	0	0	0	0	0	0	869
28181	Installations générales, aménagt	0	2 109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 109
	divers												
28183	Matériel de bureau et informatique	0	525	0	0	0	0	0	0	0	0	0	525
28184	Mobilier	0	406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406
28188	Autres immo. corporelles	0	3 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 419
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d	l'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	939 973	939 973

FONCTIONNEMENT

						DEPENSES							
Total dépe	enses de fonctionnement	0	479 260	0	0	0	0	0	0	0	0	241 724	720 983
Dépenses	réelles	0	33 231	0	0	0	0	0	0	0	0	241 724	274 954
011	Charges à caractère général	0	17 559	0	0	0	0	0	0	0	0	222 950	240 510
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 393	1 393
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 761	10 761
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	584	584
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126	126
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 020	1 020
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 396	1 396

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
615221	Entretien, réparations bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 632	17 632
	publics												
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 455	3 455
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	557	557
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 140	3 140
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 277	1 277
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 408	1 408
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 507	1 507
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 750	5 750
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	483	483
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333	333
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	17 559	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 559
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255	255
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 872	171 872
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 149	18 149
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 149	18 149
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	15 671	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 671
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	16 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 693
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	-1 022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 022
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	624	624
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200	200
6875	Dot. prov. risques et charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	424	424
	exception.												
Dépenses d	d'ordre	0	446 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	446 029
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	446 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	446 029
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0	82 826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 826

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
6811	Dot. amort. et prov. Immos	0	363 203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	363 203
	incorporelles												
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit	de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						RECETTES							
Total roco	ettes de fonctionnement	0	48 320	0	0	RECEITES 0	0	0	0	0	0	759 528	807 848
Recettes r		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	724 986	724 986
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 602	108 602
70	domaine, vente												
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 249	1 249
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 353	107 353
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	546 162	546 162
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	307 191	307 191
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	238 968	238 968
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 222	70 222
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	917	917
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	65 000
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 302	4 302
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes o	d'ordre	0	48 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 320

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre	0	48 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 320
	sections												
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0	17 826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 826
777	Quote-part subv invest transf cpte	0	30 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 494
	résul												
043	Opérat° ordre intérieur de la	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	section												
002 Excéde	ent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 542	34 542

⁽¹⁾Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

			THE PER PROPERTY.			
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
			Date						initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 275 240,56									
1641 Emprunts en euros (total)					1 275 240,56									
10000389637 (2017-05)	Crédit Agricole	06/12/2017	15/12/2017	15/03/2018	150 000,00	F	FIXE	1,270	1,276		Т	С	N	A-1
501753 (2014-01)	La banque postale	10/12/2014	15/01/2015	01/05/2015	930 000,00	F	FIXE	1,560	1,570		Т	Р	N	A-1
70003470529 (2007-07)	Crédit Agricole	01/01/2017	01/01/2017	01/05/2017	116 847,44	F	FIXE	4,440	6,177		Α	Р	N	A-1
70007581376 (2012-01)	Crédit Agricole	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	78 393,12	F	FIXE	4,390	5,146		Α	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 275 240,56									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u>ORTAR IVATOR</u>			s et dettes au 31/12		/ / /			
			0.41				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		746 154,43					131 520,83	16 693,24	0,00	4 103,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		746 154,43					131 520,83	16 693,24	0,00	4 103,29
10000389637 (2017-05)	N	0,00	A-1	130 000,00	12,96	F	FIXE	1,270	10 000,00	1 730,38	0,00	73,38
501753 (2014-01)	N	0,00	A-1	506 271,96	5,09	F	FIXE	1,560	91 828,49	8 794,91	0,00	1 316,31
70003470529 (2007-07)	N	0,00	A-1	62 225,41	2,34	F	FIXE	4,440	19 003,79	3 606,58	0,00	1 841,87
70007581376 (2012-01)	N	0,00	A-1	47 657,06	3,59	F	FIXE	4,390	10 688,55	2 561,37	0,00	871,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Emprunts et dettes au 31/12/N													
			Catégorie				Taux d'intérêt	ı		Annuité de l'exercice					
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
Total général		0,00		746 154,43					131 520,83	16 693,24	0,00	4 103,29			

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)													
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices						
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro								
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0							
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	746 154,43	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits						0						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00						
	Montant en euros						0,00						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

•	7.210 5217.112520 01 21.011.0110 52 000 12.11 01.2(1)														
	Emp	runt couvert			Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Capital restant dû au 31/12/N				Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat		Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve	entuelles		
	Référence de l'emprunt couvert		Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)				Date de fin du contrat			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				. =		1 / 1 1							
	Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de		Durée résiduelle années								Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	Délibération du			
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Insertion non suivies de réalisation	5	09/07/2014	
L	Etudes non suivies de travaux	5	09/07/2014	
L	Viabilisation de terrains (branchements eau, assainissement, électrique, téléphonique, gaz)	20	09/07/2014	
L	Signalétique	10	09/07/2014	
L	Alarme des bâtiments	15	09/07/2014	
L	Totem, communication	15	09/07/2014	
L	Regard eaux	20	09/07/2014	
L	Plantations	15	09/07/2014	
L	Agencements et aménagements de terrains	15	09/07/2014	
L	Bâtiments légers, abris	10	09/07/2014	
L	Agencements, aménagements et réparation de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15	09/07/2014	
L	Subvention équipement : sur la même durée que le bien quand nature du bien financé précisée	0	09/07/2014	
L	Subvention équipement quand elle finance un ensemble de biens d'équipement	15	09/07/2014	
L	Construction des immeubles produtifs de revenus	30	03/04/2019	
L	Installations générales, agencements, aménagements des immeubles productifs de revenus	15	03/04/2019	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

	AT ETAT DECTROVICIONO						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE	
		PROVISIONS BU	DGETAIRES				
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES				
Provisions. pour risques et charges (2)	424,00		448,00	872,00	0,00	872,00	
Provision pour comptes épargne temps	424,00	03/04/2019	448,00	872,00	0,00	872,00	
Provisions pour dépréciation (2)	200,00		0,00	200,00	0,00	200,00	
Provision pour dépréciation des actifs circulants	200,00	11/12/2019	0,00	200,00	0,00	200,00	
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	624,00		448,00	1 072,00	0,00	1 072,00	

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B 16 Emprunts et dettes assimilées (A)		177 627,00	I 162 014,75
		131 522,00	131 520,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	131 522,00	131 520,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	46 105,00	30 493,92
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1021	Dotation	13 608,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	32 497,00	30 493,92
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	162 014,75	35 921,33	0,00	197 936,08

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	559 971,00	III 363 202,91
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	559 971,00	363 202,91
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	10 322,00	10 321,63
28128	Autres aménagements de terrains	271,00	271,00
28132	Immeubles de rapport	339 824,00	336 824,00
281534	Réseaux d'électrification	8 085,00	8 085,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	374,00	373,13
28158	Autres installat°, matériel et outillage	869,00	869,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 110,00	2 109,15
28183	Matériel de bureau et informatique	525,00	525,00
28184	Mobilier	406,00	406,00
28188	Autres immo. corporelles	3 419,00	3 419,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	176 059,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	17 707,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	363 202,91	0,00	939 973,01	0,00	1 303 175,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	197 936,08

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - CA - 2019

Ressources propres disponibles	IV	1 303 175,92
Solde	V = IV - II (3)	1 105 239,84

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés				
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
Total des dépenses d'ordre					
TOTAL GENERAL 0,00					

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Recettes issues de l	Recettes issues de la TEOM			
Dotations et participations reçues				
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
Total des recettes d'ordre				
TOTAL GENERAL				

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)				
Article (2)	Montant			
Remboursement of	J'emprunts et dettes assimilées	0,00		
Acquisitions d'immobilisations				
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)			
Autres dépenses	outres dépenses éventuelles			
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)			
	Total des dépenses réelles	0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales			
	Total des dépenses d'ordre			
TOTAL GENERAL		0,00		

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)					
Article (2) Libellé (2) Mo						
Souscription d'emp	ouscription d'emprunts et dettes assimilées					
Dotations et subver	ntions reçues	0,00				
Autres recettes éve	Autres recettes éventuelles					
Opérations pour com	pte de tiers (1 ligne par opération)					
	Total des recettes réelles	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre					
	TOTAL GENERAL					

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS						
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement		
Acquisitions à titre onéreux						
11/01/2019	DGD LOT 7 REHABILITATION EX USINE SYMPHONIE	459,16	0,00	0		
21/01/2019	M2016026 MO REHA BATIMENT TECHMAN *S*	36 870,61	0,00	0		
29/01/2019	M2014-029 INSTALLATION CHAMBRE FT ZAC OUEST SVC	3 437,81	0,00	20		
01/03/2019	FRAIS DIV REHAB EX BAT TECHMAN PH 1 ET 2 2313 *S*	8 388,19	0,00	0		
03/07/2019	BAT BLEU ZI SASSEVILLE	0,00	0,00	0		
03/07/2019	FAIBLE VALEUR ZI SASSEVILLE	99,98	0,00	1		
03/07/2019	FAIBLE VALEUR SASSEVILLE	263,64	0,00	0		
15/07/2019	HOTEL ENTREPRISE SASSEVILLE	3 180,00	0,00	0		
11/09/2019	ACC2016023 POSE PANNEAU ZONE INDUSTRIEL		0,00	10		
08/10/2019	ACC2016023 POSE DEUX PANNEAUX ZA VALLER AUTIGNY	· ·	0,00	10		
15/10/2019	DEFIBRILATEURS LIFELINE COWORK	1 289,00	0,00	5		
31/10/2019	PANNEAU ZONE INDUSTRIELLE SASSEVILLE	109,50	0,00	1		
31/10/2019	DIAGNOSTIC AMIANTE EX BAT TECHMAN	1 200,00	0,00	0		
15/11/2019	AVANCE M2019016 TRVX REH BAT INDUSTRIEL		0,00	0		
28/11/2019	BATIMENT INDUSTRIELLE SASSEVILLE	1 029,60	0,00	15		
29/11/2019	M2018-020 LOT5 POSE 2 SOUS COMPTEURS LO		0,00	0		
	ZI SVC					
05/12/2019	FOURN ET POSE 4 RADIANTS GAZ LOCATAIRE ACTUEL STII	12 421,60	0,00	15		
05/12/2019	M2019-016 REHABILITATION BAT INDUSTRIEL SASSEVI	6 475,60	0,00	0		
11/12/2019	MEUBLES FAIBLES VALEURS ZI	691,85	0,00	1		
Acquisitions à titre gratuit						
Mise à disposition						
08/11/2019	ATELIERS RELAIS 1 ZA VALLEE RTE VEULETTES	723 389,77	626 912,00	30		
08/11/2019	ATELIERS RELAIS 2 ZA VALLEE RTE VEULETTES	127 133,53	110 162,00	30		
08/11/2019	ATELIERS RELAIS 1 ZA VALLEE RTE VEULETTES	152 560,23	132 265,06	30		
08/11/2019	TERRAIN ZONE ARTISANALE VALLEE RTE	17 187,06	0,00	0		
08/11/2019	VOIRIE ZONE ARTISANALE VALLEE RTE VEULETTES PALUEL	170 966,87	0,00	0		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 1 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	221 995,36	221 995,36	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 2 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	263 907,35	263 907,35	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 3 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	109 615,97	109 615,97	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 4 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	119 287,96	119 287,96	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 5 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	109 615,97	109 615,97	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 6 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	119 287,96	119 287,96	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 7 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	167 187,38	167 187,38	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 8 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	405 763,30	405 763,30	30		
08/11/2019	ATELIER RELAIS 9 RTE TENNIS CONTEVILLE PALUEL	93 956,53	93 956,53	30		

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/11/2019	TERRAIN ATELIERS RELAIS 9 RTE TENNIS CON' PALIUEL	99 570,28	0,00	15
08/11/2019	ESPACES VERTS ATELIERS RELAIS 9 RTE TENN CONT PA	IIS 10 052,16	10 052,16	30
08/11/2019	PORTILLON GAZ ATELIERS RELAIS 9 RTE TENN PALUEL	S 169,70	169,70	1
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 011 486,14	2 490 178,70	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

	A10.2 – ETAT D	ES SORTIES L	E2 RIEM	2 DJIMIMOR	LISATIONS)	
Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
02/10/2019	VENTE BATIMENT EX APAVE PARCELLE ZH307 ZH308 ZH 309	11 313,31	30	377,00	10 936,31	4 868,95	-6 067,36
02/10/2019	VENTE BATIMENT EX APAVE PARCELLE ZH307 ZH308 ZH 309(201803-PAT-0017)	1 802,12	30	60,00	1 742,12	775,59	-966,53
02/10/2019	VENTE BATIMENT EX APAVE PARCELLE ZH307 ZH308 ZH 309 (ZI-170) [P]	56,75	0	0,00	56,75	24,42	-32,33
02/10/2019	VENTE BATIMENT EX APAVE PARCELLE ZH307 ZH308 ZH 309 (ZI-84) [P]	1 997,60	0	0,00	1 997,60	859,71	-1 137,89
02/10/2019	VENTE BATIMENT EX APAVE PARCELLE ZH307 ZH308 ZH 309 (ZI-84) [P]	325,01	0	0,00	325,01	139,87	-185,14
02/10/2019	VENTE BATIMENT EX APAVE PARCELLE ZH307 ZH308 ZH 309 (ZI-84) [P]	135 536,64	30	67 768,23	67 768,41	58 331,46	-9 436,95
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
10/12/2019	TRANSFERT TERRAIN CADASTREA617 AU BUDGET VIAB ZI (ZI-194) [P]	56 194,63	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
19/09/2019	ACHAT MATERIEL ZI S FAIBLE VALEUR	1 274,40	1	1 274,40	0,00	0,00	0,00
19/09/2019	M2014-006 FOURN FOURN MAINT EXTINCTEURS	398,72	1	398,72	0,00	0,00	0,00
19/09/2019	2188 BIEN DE FAIBLE VALEUR 2MATS+VOILE	285,00	1	285,00	0,00	0,00	0,00
19/09/2019 Divers	MOBILIER FAIBLE VALEUR	778,09	1	778,09	0,00	0,00	0,00

TOTAL GENERAL		209 962,27					-17 826,20

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Crédits ouverts (BP + DM)	
Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations		176 059,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	82 826,20

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi	Taux actua-	moyen c ur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Onland do matic de Hentiele L. 2000 4 de 2000	Walas	
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	vale	ur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00	0,00	

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemer	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Entreprises		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
ZI2018001/2018 REHABILITATION BATIMENT TECHMAN EUROBACHES PHASE 2	1 857 145,00	174 981,00	2 032 126,00	19 856,98	1 357 204,00	66 749,40	1 945 519,62
ZI2016001/2016 REHABILITATION BÂTIMENT TECHMAN PHASE 1	764 905,00	0,00	764 905,00	677 348,82	87 556,18	3 995,00	83 561,18
ZI2013001/2014 REHABILITATION EX-USINE AGROALIMENTAIRE SYMPHONIE	969 100,00	0,00	969 100,00	954 293,47	14 806,53	459,16	14 347,37

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à empl	oyer au 01/01/N :	0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à emp	oyer au 31/12/N :	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

ANIM : Animation PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seulil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres	_			

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT)

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement iuridique.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS	C3.5
ANNEXES	C 3.3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

neutransation des nux reciproques (1)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1).

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .